

Table ronde. L'augmentation des salaires est-elle à l'ordre du jour en Europe ?

 humanite.fr/table-ronde-laugmentation-des-salaires-est-elle-lordre-du-jour-en-europe-666526

L'Humanité, 18 Janvier 2019. Propos recueillis par Jérôme Skalski



Pascal de Lima Économiste de l'innovation, knowledge manager et enseignant à Sciences-Po Paris

Fabrice Angei Secrétaire confédéral CGT

Michel Husson Économiste à l'Ires, membre du conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic

La décision du gouvernement espagnol d'augmenter le salaire minimum ou les augmentations de salaires aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, comme en Allemagne par exemple, sont-elles les indicateurs d'un renversement de tendance au sein de l'Union européenne ?

Pascal De Lima Cette question est récurrente chez les économistes. Elle est au centre d'un certain nombre de théories économiques (keynésiens, libéraux) ; de plus, chacun a sa position par rapport à cette question, ce qui n'arrange pas le débat public. Le débat du chercheur est en fait celui de savoir s'il faut augmenter les salaires, entre autres le Smic, naturellement. D'une certaine façon, oui : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne l'ont fait récemment, avec succès. Ont-ils eu raison ? Pourquoi pas nous ? C'est l'idée que le PIB peut être stimulé par la consommation qui représente, selon les pays, entre 55 et 60 %. De plus, si cette consommation concerne des populations dont la propension à consommer (la dépense publique) est élevée, alors l'effet sur l'économie sera maximisé. Cette idée est donc à l'ordre du jour pour une catégorie de la population et plutôt dans une économie assez fermée, car, en économie ouverte, l'effet est moins élevé. De plus, paradoxalement, le déficit commercial risque de se creuser. À nuancer, donc, en fonction des pays... Dans une période de stimulation de l'économie de l'offre (Cice, pacte de responsabilité, abaissement de l'impôt sur les sociétés) et du fait du cycle actuel de l'offre – et qui perdurera encore vingt ans –, c'est donc un bon moment pour augmenter les salaires et éviter une crise de surproduction à terme. Rien cependant n'est évident : si on se focalise uniquement sur le Smic, sa hausse peut créer un resserrement de l'éventail des salaires, qui peut entraîner une sélection « des meilleurs ». Certes, l'éloignement de la proximité de l'indemnité chômage va créer davantage d'incitations au travail, mais il ne faut pas oublier non plus que la hausse des salaires réduit les marges des entreprises, ce qui finalement augmente les prix, et donc peut annuler le gain en pouvoir d'achat.

Fabrice Angei Si la tendance est à la généralisation d'un salaire minimum au sein de l'Union européenne, n'oublions pas que six États n'ont pas de salaire minimum national : l'Italie, l'Autriche, les pays scandinaves et Chypre. Le grand écart entre leurs montants est la règle. La réalité, c'est que, ces dernières années, l'augmentation des salaires a été relativement faible, d'un niveau moindre à ce qu'il était avant la récession de 2008. La modération salariale reste la norme dans la plupart des pays européens. Les syndicats, en particulier la CGT, affirment avec raison que le pouvoir d'achat et le niveau de vie ont diminué. Les citoyens en France comme en Europe vivent des inégalités qui se creusent, le mouvement dit des gilets jaunes en est un marqueur. Ils ne tolèrent plus une création de richesses qui ne bénéficie que peu au monde du travail, plongé dans la pauvreté et la précarité car vampirisé par le capital. Un chiffre qui parle de lui-même : les 647 milliards de fortune cumulée par les 10 personnes les plus riches du monde représentent un montant supérieur au PIB de pays comme la Suède, la Belgique, la Roumanie... Ce sont bien les rapports de forces sociaux, syndicaux et politiques qui font que le salaire augmente, comme en Espagne ou en Allemagne, bien plus que la volonté des États.

Michel Husson L'augmentation des salaires en Allemagne et en Espagne (où, en effet, le salaire minimum va augmenter de 22 % !) correspondent en fait à un rattrapage par rapport au gel durable des salaires qui, certes, a permis à ces pays de gagner des parts de marché sur leurs concurrents, mais au prix d'une dislocation sociale insupportable. Cette hausse des salaires permet alors de revenir en partie sur le creusement des inégalités et sur la montée de la pauvreté laborieuse. De manière générale, et c'est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui le dit, le constat, dix ans après le début de la crise, est celui d'une « stagnation sans précédent des salaires » qui risque de « peser sur la reprise économique et de creuser les inégalités sur le marché du travail ». En France, la progression du salaire mensuel de base dépend beaucoup de l'inflation. Quand celle-ci recule, le pouvoir d'achat progresse, passant de 0 % par an à 1,3 % entre 2012 et 2015. Mais, quand l'inflation redémarre, la croissance du salaire réel ralentit progressivement et devient même négative au milieu de 2018, pour la première fois depuis dix ans selon les données Dares.

Quels sont les freins à la rupture avec le dogme libéral de « containment », ou de compression des salaires en France et dans l'Union européenne ?

Michel Husson Tous les pays de l'Union s'inscrivent dans une logique de concurrence. L'un de ses aspects les plus délétères est l'idée que la compétitivité des secteurs directement exposés à cette concurrence internationale ne doit pas être contaminée par une progression excessive des salaires dans les secteurs dits abrités. C'est le modèle allemand d'avant la crise qui tend alors à se généraliser à tous les pays de l'Union. Dans le cas de la France, la croissance du salaire réel dans le secteur abrité depuis 2009 est ainsi inférieure de 0,8 point à celle dans le secteur exposé, alors que la différence était quasi-nulle jusque-là. Cette déconnexion salariale est rendue plus facile par la décentralisation de la négociation collective. Le but ultime serait que les salaires soient déterminés au niveau de chaque entreprise, ce qui conduirait à une déstructuration du salariat. Sur cette voie, le Smic, parce qu'il est interprofessionnel, est un obstacle que les experts voudraient bien faire sauter.

Fabrice Angei Si le Fonds monétaire international (FMI) déplore aujourd'hui que les salaires

progressent insuffisamment, la doxa libérale prédominante en Europe les considère comme un coût à réduire et non comme un investissement dans l'avenir du pays et de sa population. Le coût du travail reste de mise, alors que la compétitivité relève avant tout des facteurs liés à la qualité du tissu des services publics, du niveau d'investissement et de la recherche, des qualifications et formations... En découle, en cohérence, un vrai projet de société dans les réformes engagées par les gouvernements en France et en Europe. Elles visent à aggraver la division du travail, à l'individualiser. Elles accentuent la mise en concurrence des salariés dans une même entreprise tant au niveau de la nation qu'au niveau international. Elles organisent l'affaiblissement progressif de la représentation collective et, bien sûr, du syndicalisme. Tout cela pèse sur l'augmentation des salaires, mais également sur la protection sociale.

Le salaire socialisé et la Sécurité sociale sont dans le collimateur du gouvernement. Leur défense conjointe à la défense du salaire nominal n'est-elle pas un enjeu européen aussi bien que national ?

Pascal de Lima À mon avis (voir mon prochain livre Capitalisme et Technologies), il faut noter, premièrement, que dans les pays de l'OCDE la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a cessé de diminuer depuis 1980. Deuxièmement, que les nouvelles technologies ont contribué aussi à la hausse des marges bénéficiaires des entreprises avec des rendements du capital technologique dépassant largement les salaires. Troisièmement, alors que la rémunération du travail et la productivité allaient naguère de concert, un écart de plus en plus important s'est récemment creusé. C'est-à-dire ? On assiste à un découplage entre productivité et salaires.

Ce découplage est particulièrement fascinant : il montre comment, depuis les années 1980, les richesses créées ne sont pas complètement redistribuées vers le travail. De par la stimulation de la productivité par le capital technologique, le risque est une crise de surproduction dans les années 2030. Au-delà du fait de s'adapter aux métiers de demain, au-delà même du revenu universel auquel nous croyons, la hausse des salaires (hors cercle 1 bénéficiant de l'ère des technologies moderne) doit être développée. Il en va de la survie de la démocratie.

Fabrice Angei Environ 70 % de la population mondiale n'ont pas de système de protection sociale. C'est un enjeu pour le syndicalisme qui dépasse y compris la dimension européenne. En Europe, les droits sociaux financés par le salaire socialisé sont considérés comme des privilèges, sans cesse attaqués, d'un ancien monde. C'est pourquoi il faut, la CGT s'y emploie, tout à la fois lutter pour la hausse du salaire nominal avec le maintien des cotisations sociales, salariales et patronales, afin de garantir solidairement les risques maladie, chômage, invalidité, permettre la qualité de vie à la retraite et celle des enfants. L'heure n'est donc pas aux impostures qui consisteraient à faire croire à une hypothétique augmentation du pouvoir d'achat par l'exonération de cotisations sociales ou par le versement de primes d'activité, sans vouloir au final revaloriser le Smic brut et les grilles de salaires. Mon salaire, c'est aussi ma protection sociale !

Michel Husson L'histoire des politiques publiques en France peut être brièvement résumée ainsi : la désindexation des années 1980 a permis de décrocher le salaire direct, puis, à partir de 1993, les baisses de cotisations sociales se sont enchaînées. Elles ont jusqu'ici

été à peu près compensées auprès de la Sécurité sociale. Mais les budgets sociaux sont eux-mêmes soumis aux lois d'airain budgétaires : les dépenses de santé et les retraites sont encadrées de telle sorte que c'est la partie socialisée du salaire qui est peu à peu grignotée. L'homogénéisation au niveau européen est, certes, difficile à imaginer compte tenu de la diversité des systèmes. Mais on pourrait enclencher une logique d'harmonisation avec un système européen de salaire minimum, selon cette règle simple : pas de salaire inférieur à 60 % du salaire moyen de chaque pays. La définition d'un socle commun de droits sociaux pourrait être aussi amorcée par un régime d'allocations-chômage harmonisé. Mais cela supposerait d'y consacrer une fiscalité unifiée sur le capital.